

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
DU JURA**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

EXTRAIT

**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 8 février 2024**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 février

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

2 février 2024

et qu'elle a été faite le

2 février 2024

Présents : Brans : M. Michael PERES Courtfontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO Evans : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Gilbert TSCHAIEN La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérome FASSET Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD Our : M. Segundo ALFONSO Pagny : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligny : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIONO Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervey : M. Stéphane ECARNOT Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER Etrepigny : M. Laurent CHENU Fraisans : Mme Marie-Anne LONGY Montepain : M. Luc BEJEAN Mutigney : M. Eric DRUOT Ougney : M. Cédric IVANES Rans : M. Raphaël TEMPESTA Rouffange : Mme Aurore PLANCON Serre les Moulières : M. Claude TERON

Secrétaire de séance : M. Hubert BACOT

Procurations de vote :

Mandants : Mme Valérie BENDERITTER (EVANS), M. Cédric IVANES (OUGNEY)

Mandataires : Mme Laure VALENTIN (EVANS), Mme Aurélie CHANCENOTTE (ROMAIN)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h40 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 39

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 9

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2024_02_015

Objet :

Vente de documents issus du désherbage, tarifs et autorisation

VENTE DE DOCUMENTS ISSUS DU DESHERBAGE, TARIFS ET AUTORISATION

Dans le cadre du renouvellement en profondeur de ses collections, la médiathèque intercommunale va extraire des livres obsolètes ayant perdu de leur intérêt ou peu lus de ses rayonnages (voir délibération sur le désherbage).

Un certain nombre de ces ouvrages, en relativement bon état, sera proposé à la vente lors d'une vente de livres le samedi 23 mars 2024 organisée par la médiathèque intercommunale de JURA NORD.

Il est proposé au Conseil Communautaire de :

- Vendre ces livres au prix unitaire de 1 € (pièce ou le lot) ;
- Décider que la recette de la vente des ouvrages soit versée à la collectivité, via la régie de recettes, pour améliorer le fonds de la bibliothèque ;
- Autoriser le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

- **Décide de vendre les ouvrages issus du désherbage ;**
- **Valide les tarifs de vente des ouvrages ;**
- **Décide que la recette de la vente des ouvrages sera versée à la collectivité, via la régie de recettes, pour améliorer le fonds de la bibliothèque ;**
- **Autorise le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0